This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

DE LA

TÉLÉPHONIE

DRESSÉE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

ANNÉE 1898

BERNE
BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES
1900

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Objets de la statistique	Allemagne Exploitation par l'Etat	Australie méridionale Exploitation par l'Etat	Autriche Exploitation par l'Etat	Belgique Exploitation par l'Etat	Bulgarie Exploitation par l'Etat	Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos Exploitation par la Colonie	Colonies portugaises: Loanda Exploitation par l'Administr. coloniale	Colonies portugaises: Ile S. Thomé Exploitation par l'Administr. coloniale	Dahomey et dépendances Exploitation par la Colonie	Danemark: Exploitation par l'Etat [1]	Danemark: Exploitation par des Cies privées [1]	Espagne: Exploitation par l'Etat	Espagne: Exploitation par le „Crédit Mercantil"	Espagne: Exploitation par plusieurs Compagnies	France Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.															
a. Nombre de réseaux	900	8	219 [1]	17	5 [1]	4 [1]	1 [1]	1 [1]	—	— [2]	30 [9]	12 [1]	—	44 [2]	767
b. Longueur en kilomètres des lignes: aériennes	29.542 [1]	581	—	—	79	34	45	166	—	—	5.861	159	—	7.820	10.634
b. Longueur en kilomètres des lignes: souterraines	282	—	—	—	3	50	—	—	—	— [2]	25	—	—	—	5.460
Totaux	29.824	581	—	—	82	84	45	166	—	—	5.886	159	—	7.820	16.094
c. Développement en kilomètres des fils: aériens, en service	224.952 [2]	4.948	35.489	34.495 [1]	419 [2]	278 [2]	131 [2]	166 [2]	—	—	5.776 [10]	518	—	36.938	38.670
c. aériens, de réserve	21.626	—	175	—	38	—	12	—	—	—	18.670	—	—	620	
c. souterrains, en service	83.929 [3]	—	51.245	145 [2]	31 [3]	382 [3]	—	—	—	— [2]	14.315 [11]	—	—	—	120.808
c. souterrains, de réserve	23.927	—	—	—	—	25	—	—	—	—	4.781	—	—	—	30.208
Totaux	354.434	4.948	86.909 [2]	34.640 [3]	488	685	143	166	—	—	43.542	518	—	37.558	189.686
II. Circuits interurbains. *a.* Nombre de circuits: intérieurs, à fil simple	1.660 [4]	—	—	—	1 [4]	—	—	—	—	—	41 [10]	—	—	—	5
a. intérieurs, à fil double	1.306 [5]	—	72	—	4 [5]	4 [4]	—	—	—	14 [3]	32	—	15	—	1.263
a. internationaux	19	—	18	—	—	—	—	—	—	2 [4]	—	—	—	—	20
Totaux	2.985	—	90	—	5	4	—	—	—	16	73	—	15	—	1.288
b. Longueur des lignes: aériennes	21.509	—	7.710	—	748 [6]	6	—	—	118	925	1.566	—	2.089	—	20.983
b. Longueur des lignes: souterraines	70 [6]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	410
b. Longueur des lignes: sous-marines	—	—	—	—	—	—	—	—	2	33 [5]	2	—	—	—	118
Totaux	21.579	—	7.710	—	748	6	—	—	120	958	1.568	—	2.089	—	21.511
c. Développement des fils: aériens	80.451	—	16.764	12.863 [4]	1.488 [7]	48	—	—	118	2.304	3.273	—	6.915	—	55.227
c. Développement des fils: souterrains	2.122	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4.276
c. Développement des fils: sous-marins	—	—	—	—	—	—	—	—	2	67	4	—	—	—	472
Totaux	82.573	—	16.764	12.863 [5]	1.488	48	—	—	120	2.371	3.277	—	6.915	—	59.975
III. Stations et postes. *a.* Nombre de stations centrales	911	8	196	78	7	4	1	3	—	37	335	12	—	44	805
b. Nombre de cabines publiques	11.963	18	443	93 [6]	12	4	—	3 [3]	5	—	829	—	20	32	1.261
c. Nombre de postes d'abonnés	200.158	—	26.664	14.076 [7]	343	231 [5]	64 [3]	56	—	192	20.432	173	—	11.512	51.383
Totaux	213.032	26	27.303	14.247 [8]	362	239	65	62	5	229	21.596	185	20	11.588	53.449
IV. Personnel. *a.* Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	—		34 [9]	—	— [6]	—	1	—	—	37	—	—	—	32 [1]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	—		28 [10]	—	—	—	—	—	—	54	—	—	—	135 [2]
Ingénieurs	—	—		1 [11]	—	—	—	—	—	—		—	—	—	
Chefs d'équipe et monteurs	— [7]	— [1]	1.993 [3]	15 [12]	— [8]	—	— [4]	—	— [1]	— [6]	261 [12]	—	—	—	295
Ouvriers	—	—		203 [13]	—	—	—	8	—	—		—	—	—	230
Téléphonistes	—	—		175 [14]	—	6 [7]	—	10	—	—	822 [13]	—	—	—	2.007
Facteurs	—	—		—	—	—	—	—	—	—	33	—	—	—	90
Totaux	—	—	1.993	455	—	6 [8]	—	19	—	—	1.207	—	—	—	2.789
V. Conversations urbaines. *a.* D'abonné à abonné	488.096.355	—	99.413.975 [4]	29.352.568 [15]	—	74.900 [9]	11.467	43.424	—	—	41.186.460	—	—	—	135.552.242
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	762.973	—	304.595 [5]	41.556 [16]	—	132	—	223	—	—		—	—	—	
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné		—		1.336 [17]	—	—	—	—	—	—	48.480	—	—	—	
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	9.976	—	118.047 [6]	—	— [9]	—	—	—	—	— [7]	76.320	—	—	—	259.873
e. Télégrammes téléphonés: départ	1.211.999	—	474.521 [7]	713.452 [18]	—	12	—	—	—	—	—	—	—	—	1.137.619
e. Télégrammes téléphonés: arrivée	707.262	—	522.032 [7]	564.374	—	456	—	—	—	—	—	—	—	—	1.178.348
Totaux	490.788.565	—	100.833.170	30.673.286	—	75.500	11.467	43.647	—	—	41.311.260	—	—	—	138.128.082
VI. Conversations interurbaines. Nombre de conversations	72.339.266 [8]	—	1.302.248	453.788 [19]	—	26.928	—	—	227	151.025 [8]	669.670	—	—	—	3.098.801
VII. Recettes.	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	—		3.835.737 [8]	2.790.921 [20]		14.512 [10]	3.447	4.313	—	—	2.285.796 [14]		—	2.410.887	10.863.859
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	—		1.833.615	11.144 [21]	38.548 [10]	33 [11]	—	—	—	— [7]	155.229		—	10.099	
c. Recettes diverses	— [9]	442.875 [2]	—	821 [22]		—	—	1.962 [4]	—	—	48.489	657.880 [2]	—	—	3.010.135
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	—		1.397.290	542.983 [23]	17.729	—	—	—	458	197.968 [8]	65.297		—	—	
b. Recettes diverses	—		—	25.939 [24]		—	—	—	—	—	3.141		—	—	
Totaux	—	442.875	7.066.642	3.371.808	56.277	14.545 [12]	3.447 [5]	6.275 [5]	458	197.968	2.557.952	657.880	—	2.420.986	13.873.994
VIII. Dépenses. *a.* Etablissement antérieur à l'année courante	—	—	3.766.940	9.518.001 [25]	—	106.800 [12]	—	—	—	1.346.527	10.312.395	—	—	—	—
b. Dépenses de l'année courante: Personnel	— [9]	— [3]	2.107.472	509.954 [25]	— [11]	18.000	—	14.584	—	— [6]	2.124.263	—	—	—	3.873.520
b. Dépenses de l'année courante: Matériel	—	—	260.795	394.954	—	3.750	1.009	7.303 [6]	—	454.057		—	—	—	6.827.457
Totaux	—	—	2.368.267	904.908	—	21.750 [12]	1.009 [5]	21.887 [5]	—	—	2.124.263	—	—	—	10.700.977

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Objets de la statistique	Grande-Bretagne et Irlande Exploitation par l'Etat [1]	Grèce Exploitation par l'Etat	Hongrie Exploitation par l'Etat	Hongrie Exploitation par des Cies privées	Indes britanniques Exploitation par l'Etat [1]
I. Réseaux urbains.					
a. Nombre de réseaux	—	5 [1]	36 [1]	5 [1]	42 [2]
b. Longueur en kilomètres des lignes — aériennes	—	908	1.577	—	928
b. Longueur en kilomètres des lignes — souterraines	—	—	—	—	—
Totaux	—	908	1.577	—	928
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — en service	—	5.448 [2]	21.490 [2]	1.078	4.386
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — de réserve	—	—	—	—	—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — en service	—	—	—	—	—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — de réserve	—	—	—	—	—
II. Circuits interurbains. Totaux	—	5.448	21.490	1.078	4.386
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil simple	6 [2]	—	15 [3]	—	—
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil double	942 [2]	4 [2]	41 [4]	—	—
a. Nombre de circuits — internationaux	5 [3]	—	9 [5]	—	—
Totaux	953	4	65	—	—
b. Longueur des lignes — aériennes	14.142	42	5.260	—	—
b. Longueur des lignes — souterraines	198 [4]	—	—	—	—
b. Longueur des lignes — sous-marines	140 [5]	—	—	—	10
Totaux	14.480	42	5.260	—	10
c. Développement des fils — aériens	48.250	234	17.224	—	—
c. Développement des fils — souterrains	1.484	—	—	—	—
c. Développement des fils — sous-marins	306	—	—	—	10
III. Stations et postes. Totaux	50.040 [6]	234	17.224	—	10
a. Nombre de stations centrales	—	5	369 [6]	5	42
b. Nombre de cabines publiques	—	—	99	6	—
c. Nombre de postes d'abonnés	—	146	12.050	819	863
IV. Personnel. Totaux	—	151	12.518	830	905
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	2 [3]	—	—	—
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	—	3	—	3	—
Ingénieurs	—	1	—	—	—
Chefs d'équipe et monteurs	—	1	— [7]	8	— [3]
Ouvriers	—	5 [4]	—	4	—
Téléphonistes	—	10 [5]	—	10 [11]	—
Facteurs	—	—	—	—	—
V. Conversations urbaines. Totaux	—	22	—	25	—
a. D'abonné à abonné	—	266.500 [6]	24.584.795	1.740.716	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	33.139 [7]	—	118.686	667	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	— [4]
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés — départ	—	—	63.895	—	—
e. Télégrammes téléphonés — arrivée	—	—	61.577	—	—
VI. Conversations interurbaines. Totaux	—	266.500	24.828.953	1.741.383	—
Nombre de conversations	7.066.609 [8]	106.500 [6]	381.278 [8]	—	—
VII. Recettes.	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	—	40.915 [7]	1.904.937 [9]	99.038 [9]	242.372 [5]
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	2.675 [9]	—	44.613	131	—
c. Recettes diverses	—	—	—	—	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	4.187.600 [10]	—	563.465	—	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—
VIII. Dépenses. Totaux	4.190.275	40.915	2.513.015	99.169	242.372
a. Etablissement antérieur à l'année courante	—	— [8]	—	306.828	— [6]
b. Dépenses de l'année courante — Personnel	—	— [8]	— [10]	20.535	— [6]
b. Dépenses de l'année courante — Matériel	—	—	—	31.051	—
Totaux	—	—	—	51.586	—

Objets de la statistique	Indes britanniques Exploitation par des Cies privées [1]	Indes néerlandaises Exploitation par des Cies privées [1]	Japon Exploitation par l'Etat [1]	Luxembourg Exploitation par l'Etat	Natal Exploitation par l'Etat	Nouvelle Galles du Sud Exploitation par l'Etat	Pays-Bas Exploitation par l'Etat	Pays-Bas Exploitation municipale	Pays-Bas Exploitation par des Cies privées	Roumanie Exploitation par l'Etat [1]
I. Réseaux urbains.										
a. Nombre de réseaux	7 [8]	23 [2]	6 [2]	73 [1]	1	12	—	3 [8]	40 [12]	9 [2]
b. Longueur en kilomètres des lignes — aériennes	—	4.207	1.676	75	16	—	—	20 [9]	—	249
b. Longueur en kilomètres des lignes — souterraines	—	—	40	—	—	—	—	70 [9]	—	—
Totaux	—	4.207	1.716	75	16	—	—	90	—	249
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — en service	—	9.535 [3]	37.641 [3]	828 [2]	106	—	—	19.940 [10]	—	2.554
c. Développement en kilomètres des fils — aériens — de réserve	—	180	—	—	—	—	—		—	—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — en service	—	—	7.805 [4]	—	—	—	—		—	—
c. Développement en kilomètres des fils — souterrains — de réserve	—	—	—	—	—	—	—		—	—
II. Circuits interurbains. Totaux	—	9.715	45.446	828	106	—	—	19.940	—	2.554
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil simple	—	5	—	119	—	—	—	—	—	—
a. Nombre de circuits — intérieurs — à fil double	—	4	31 [5]	26	—	—	23 [1]	—	—	15 [3]
a. Nombre de circuits — internationaux	—	—	—	1 [3]	—	—	7 [2]	—	—	—
Totaux	—	9	31	146	—	—	30	—	—	15
b. Longueur des lignes — aériennes	—	1.148 [4]	798	712	—	—	819	—	—	1.176 [3]
b. Longueur des lignes — souterraines	—	—	—	—	—	—		—	—	—
b. Longueur des lignes — sous-marines	—	—	—	—	—	—		—	—	—
Totaux	—	1.148	798	712	—	—	819	—	—	1.176 [4]
c. Développement des fils — aériens	—	1.768	4.889	2.373 [4]	—	—	6.318	—	—	2.776 [3]
c. Développement des fils — souterrains	—	—	—	—	—	—		—	—	—
c. Développement des fils — sous-marins	—	—	—	—	—	—		—	—	—
III. Stations et postes. Totaux	—	1.768	4.889	2.373	—	—	6.318	—	—	2.776 [4]
a. Nombre de stations centrales	17	57	13 [6]	73	1	31	23 [3]	3	46	41 [5]
b. Nombre de cabines publiques	3	32	40	113	—	31	25	28	91	173
c. Nombre de postes d'abonnés	1.961 [9]	2.728	8.137	1.535	180	8.928	— [4]	5.134	6.995	2.737
IV. Personnel. Totaux	1.981	2.817	8.190	1.721	181	8.990	48	5.165	7.132	2.951
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	—	22	— [7]	—	— [1]	— [1]	— [5]	—		— [6]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	6	46	10 [8]	—	—	3	—	13		2
Ingénieurs	3	2	106	—	—	1	—	—		2
Chefs d'équipe et monteurs	9	20	—	— [5]	7	42	—	12	79 [13]	6 [7]
Ouvriers	26	187 [5]	714 [9]	—		—	—	33		27
Téléphonistes	35 [10]	159 [6]	658 [10]	—	5	193	62 [6]	81		28 [8]
Facteurs	9	25	72	—	—	4	—	6		2
V. Conversations urbaines. Totaux	88	461	1.560	—	12	243	62	160 [11]	79	67
a. D'abonné à abonné	4.166.800	3.211.181 [7]	27.299.276 [11]	1.067.842	—	—	—	10.790.263	5.205.047	883.077
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	—	5.500	41.565 [12]	14.778 [6]	—	—	—	34.635	11.923	1.224
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
e. Télégrammes téléphonés — départ	—	—	21.651 [13]	3.591 [7]	—	—	—	79.024	55.947	1.587
e. Télégrammes téléphonés — arrivée	—	—	2.443	2.037	—	—	—	60.163	42.407	2.887
VI. Conversations interurbaines. Totaux	4.166.800	3.216.681	27.364.935	1.088.248	—	—	—	10.964.085	5.315.324	888.775
Nombre de conversations	—	21.890	374.747	1.041.628	—	—	330.485	—	—	84.271
VII. Recettes.	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	250.486 [11]	760.179 [8]	1.132.616 [14]	97.472 [8]	38.362 [2]	1.216.984 [2]	—	—	— [14]	162.983 [9]
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	855	—	10.889	7.421 [9]	—	—	—	—	—	101.174
c. Recettes diverses	20.836	16.934 [9]	104.623	10.626 [10]	—	53.600	—	—	—	—
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	—	147.115	199.891	— [11]	—	—	277.135	—	—	34.482
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—		—	—	145
VIII. Dépenses. Totaux	272.177	924.228	1.448.019 [15]	115.519	38.362	1.270.584	277.135	—	—	298.784
a. Etablissement antérieur à l'année courante	152.356	818.977 [10]	9.006.334 [15]	1.413.803	— [3]	—	1.304.900 [7]	—	—	—
b. Dépenses de l'année courante — Personnel	126.583 [12]	569.041	238.985	— [12]	12.490	394.584	49.548	—	—	— [10]
b. Dépenses de l'année courante — Matériel	38.310	125.134	4.740.297	98.267 [13]	5.062	33.221	858.733	—	—	—
Totaux	164.893	694.175	4.979.282 [15]	—	17.552	427.805	908.281	—	—	—

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Objets de la statistique	Russie: Exploitation par l'Etat	Russie: Exploitation par des Cies privées	Sénégal: Exploitation par l'Etat	Suède: Exploitation par l'Etat	Suède: Exploitation par des Cies privées	Suède: Exploitation par des Sociétés mutuelles des habitants	Suisse: Exploitation par l'Etat	Tunisie: Exploitation par l'Etat	Victoria: Exploitation par l'Etat
I. Réseaux urbains.									
a. Nombre de réseaux	71	12	4	151	6 [13]	41 [14]	288 [1]	4 [1]	5 [1]
b. Longueur en kilomètres des lignes: aériennes	5.003	932	65	—	—	—	12.550	181 [2]	1.031
b. Longueur en kilomètres des lignes: souterraines	28	15	—	—	—	—	115 [2]	—	16
Totaux	5.031	947	65	—	—	—	12.665	181	1.047
c. Développement en kilomètres des fils: aériens, en service	27.055	28.520	118	47.834 [1]	22.533	2.967	38.038 [3]	203	17.248 [2]
c. aériens, de réserve	847	467	—					—	—
c. souterrains, en service	400	482	—				24.170 [4]	—	579 [3]
c. souterrains, de réserve	36	1	—					—	—
Totaux	28.338	29.470	118	47.834	22.533	2.967	62.208	203	17.827
II. Circuits interurbains.									
a. Nombre de circuits: intérieurs, à fil simple	15	—	30	69	—	—	49 [5]	7 [2]	27 [4]
a. intérieurs, à fil double	3	—	—	810	—	—	445 [5]	4 [2]	39 [4]
a. internationaux	—	—	—	4	—	—	8 [6]	—	—
Totaux	18	—	30	883	—	—	502	11	66
b. Longueur des lignes: aériennes	779	—	—	9.842 [2]	—	—	—	514 [4]	461
b. Longueur des lignes: souterraines	—	—	—	55	—	—	— [7]	3 [5]	—
b. Longueur des lignes: sous-marines	—	—	—		—	—	— [7]	—	—
Totaux	779	—	—	9.897	—	—	—	517	461
c. Développement des fils: aériens	2.609	—	—	39.158 [3]	11.478	3.081	12.936 [8]	817 [6]	886
c. Développement des fils: souterrains	—	—	—					12 [7]	—
c. Développement des fils: sous-marins	—	—	—				—	—	—
Totaux	2.609	—	—	39.158 [4]	11.478	3.081	12.936	829	886
III. Stations et postes.									
a. Nombre de stations centrales	89	15	3	881	174	66	288	10	13
b. Nombre de cabines publiques	44	7	—	579	—	—	874 [9]	14	40
c. Nombre de postes d'abonnés	13.901	9.785	94	39.106 [5]	21.251	1.588	34.662	202	3.630 [5]
Totaux	14.034	9.807	97	40.566	21.425	1.654	35.824	226	3.683
IV. Personnel.									
a. Direction centrale (Nombre du personnel s'il y a lieu)	— [1]	—	—	— [6]	—	—	— [10]	—	— [6]
b. Personnel des réseaux: Directeurs et adjoints	102	108	—	70 [7]	—	—	65 [11]	—	—
Ingénieurs			—	19 [7]	—	—	—	—	3
Chefs d'équipe et monteurs	220	272	— [1]	—	— [15]	— [15]	180	— [8]	7
Ouvriers			—	700 à 1000 [8]	—	—	480 [12]	—	6
Téléphonistes	398	362	—	2.169 [9]	—	—	390 [13]	—	102 [7]
Facteurs	14	14	—	—	—	—	—	—	4 [8]
Totaux	734	756	—	—	—	—	1.115	—	122
V. Conversations urbaines.									
a. D'abonné à abonné	54.099.033	48.402.152	—	93.333.000	—	—	16.091.971	235.000	—
b. Entre abonné et cabine publique ou réciproquement	10.187	4.248	—		—	—		3.000	—
c. Entre abonné et station centrale pour remise par facteur d'un message à un non-abonné	—	—	—	—	— [15]	— [15]	4.018	—	— [9]
d. Entre cabine publique (non-abonné) et station centrale pour remise par facteur à un autre non-abonné	—	—	—	—	—	—		—	—
e. Télégrammes téléphonés: départ	32.874	12.563	550	280.473	—	—	114.179	—	—
e. Télégrammes téléphonés: arrivée	31.908	6.766	421	233.301	—	—	125.164	—	—
Totaux	54.174.002	48.425.729	971	93.846.774	—	—	16.335.332	238.000	—
VI. Conversations interurbaines.									
Nombre de conversations	647.081	142.576	—	2.785.952	— [15]	— [15]	3.634.244	15.000	— [9]
VII. Recettes.	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
A. Conversations urbaines. *a.* Abonnements	3.971.044	1.370.616	4.195	2.907.207 [10]	—	—	2.082.800 [11]	24.275 [9]	—
b. Conversations sous V. *b. c. d. e.*	67.384	6.802	—	—	—	—	799.658 [15]	5.765	—
c. Recettes diverses	42.264	13.204	—	32.592 [11]	— [15]	— [15]	393.728 [16]	—	— [9] [10]
B. Conversations interurbaines. *a.* Taxes des conversations	— [2]	—	—	1.462.954	—	—	1.260.424	3.968	—
b. Recettes diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	4.080.692	1.390.622	4.195	4.402.753	—	—	4.536.610	34.008	—
VIII. Dépenses.									
a. Etablissement antérieur à l'année courante	6.638.664	2.453.228	— [2]	18.077.776	— [15]	— [15]	—	— [8]	— [9]
b. Dépenses de l'année courante: Personnel	1.130.612	334.032	—	763.061	— [15]	— [15]	1.406.845	— [8]	— [9]
b. Dépenses de l'année courante: Matériel	504.744	210.752	—	3.735.793 [12]	—	—	3.957.204 [17]	—	—
Totaux	1.635.356	544.784	—	4.498.854	—	—	5.364.049	—	—

Observations

Allemagne. — [1]) Non compris 3779 fils spéciaux posés en vertu d'arrangements particuliers; ils ont une longueur totale de 3098 km, un développement de 13.101 km et desservent 9189 postes d'abonnés. — [2]) On a employé autrefois des fils d'acier de 2,2 mm de diamètre; actuellement on emploie des fils de bronze de 1,5 mm. — [3]) Les câbles ont 1, 3, 4, 7, 14, 27, 28, 30, 56 ou 112 conducteurs simples ou doubles; ils sont revêtus d'une armature en fil de fer et sont posés dans des tubes en fer fondu ou dans des conduits en ciment. — [4]) Fils de bronze de 2 ou 1,5 mm. — [5]) Fils de bronze de 4,5, 4, 3, 2,5, 2 ou 1,5 mm. — [6]) On emploie les câbles des réseaux urbains (voir observation 3) ou des câbles spéciaux à 4 ou 7 conducteurs. — [7]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [8]) Unité de temps : 3 minutes. — [9]) La réunion des postes, des télégraphes et des téléphones ne permet pas d'établir les recettes et les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique. Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 2 du 25 Février 1894, pages 25 et suivantes.

Australie méridionale. — [1]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [2]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 89 et suivantes. — [3]) Par suite de la réunion des télégraphes et des téléphones, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées; elles sont comprises dans la statistique télégraphique.

Autriche. — [1]) En outre, 40 communications particulières et postes téléphoniques. — [2]) Lignes à doubles fils, 475 km. — [3]) La construction, l'installation et l'exploitation du service sont entre les mains des employés du télégraphe. — [4]) D'après la moyenne journalière. — [5]) 25 centimes par conversation de 3 minutes. — [6]) Y compris 19.607 phonogrammes. — [7]) 12,5 centimes sans limite du nombre des mots. — [8]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897.

Belgique. — [1]) Fils de bronze de 1,4 mm de diamètre. — [2]) A savoir : 35 km de lignes sous-fluviales et 110 km de lignes souterraines. Pour les lignes souterraines, il est employé des câbles à isolement de papier avec gaine de plomb de 204 conducteurs de 0,78 mm de diamètre et des câbles télégraphiques de 62 fils à isolement de papier. Ce dernier est employé pour relier des réseaux du groupe téléphonique de Gand. — [3]) Y compris 2959 km d'installations diverses et 106 km de circuits servant à la téléphonie locale du système Van Rysselberghe. — [4]) Sur les lignes téléphoniques interurbaines internes, on emploie des fils de bronze de 1,6, 2, 2,4 et 3 mm de diamètre, et sur les lignes téléphoniques internationales, des fils de bronze de 2, 3, 4 et 5 mm. — [5]) A savoir : 10.672 km de circuits servant soit à la téléphonie à grande distance interne seulement, soit à la téléphonie à grande distance interne et à la téléphonie internationale (dont 6808 km de fils télégraphiques appropriés à la correspondance téléphonique d'après le système Van Rysselberghe) et 2191 km de circuits spécialement téléphoniques servant exclusivement à la téléphonie internationale (sections belges). — [6]) Ce chiffre représente non pas le nombre des cabines publiques, mais celui des bureaux publics, dont quelques-uns (les plus importants) sont pourvus de plusieurs cabines. — [7]) Ce nombre se décompose comme il suit : 1° 12.418 postes reliés directement à des bureaux centraux, soit 12.343 pour les abonnés et 75 à à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes;

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Observations

2° 1658 postes supplémentaires raccordés à des postes primaires compris dans les 12.418 postes dont il est question plus haut, soit 1593 pour des abonnés et 65 à l'usage des fonctionnaires de l'Administration des télégraphes. — [8]) En Belgique, il existe des abonnements au service téléphonique interurbain interne, au service téléphonique international et aux communications téléphoniques du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. Au 31 Décembre 1898, il y avait 54 abonnés de la 1re catégorie, 11 de la 2e et 4 de la 3e. — [9]) La direction du service téléphonique est exercée par le Directeur *technique* des télégraphes; de même, un grand nombre d'agents s'occupent cumulativement de télégraphie et de téléphonie. Les fonctionnaires et employés qui ne font pas du téléphone leur besogne *exclusive* sont compris dans le personnel des télégraphes (sauf le Directeur technique). — [10]) Ce nombre se décompose comme il suit : 3 chefs de réseau et 25 agents (chefs de bureau, commis-chefs, commis et commis-auxiliaires). Il ne comprend pas les chefs de réseau s'occupant en même temps de télégraphie. — [11]) Chef du réseau de Bruxelles. Est compris sous la rubrique „Directeurs et Adjoints". — [12]) Contre-maîtres et brigadiers de ligne. — [13]) 194 hommes et 9 femmes. — [14]) 5 hommes et 170 femmes. — [15]) Chiffre de l'année établi d'après les résultats de 2 journées ouvrables et d'un dimanche de chaque mois. — [16]) Taxe de fr. 0,25 par conversation de 5 minutes ou moins. Le nombre 41.556 se décompose comme il suit : 39.910 conversations de 5 minutes ou moins et 1646 de plus de 5 minutes jusqu'à 10. — [17]) Avis téléphoniques ayant pour objet d'inviter un correspondant à se mettre en communication, par la voie téléphonique, avec l'expéditeur de l'avis ou avec un tiers désigné. La taxe à percevoir pour l'avis est de 25 centimes dans le régime urbain et de 35 centimes dans le régime interurbain. — [18]) Transmission gratuite. — [19]) A savoir : 1217 avis téléphoniques (taxe 35 centimes, voir observation 17), 323.636 communications du service intérieur (dont 273.856 de 5 minutes ou moins et 49.780 de plus de 5 minutes jusqu'à 10) et 128.935 du service international. Ce dernier chiffre représente le nombre des unités pour lesquelles il a été échangé 99.515 communications proprement dites. — [20]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 2 du 25 Février 1894, pages 30 et 31, et les statistiques téléphoniques des années 1895 à 1897, avec les modifications et additions suivantes. *Téléphonie germano-belge :* Pour une conversation de 3 minutes, fr. 1,25 dans les relations des groupes de Liége et de Verviers avec ceux d'Aix-la-Chapelle, de Düren, d'Eupen et de Juliers; fr. 2 dans les relations 1° des groupes d'Anvers et de Bruxelles avec ceux d'Aix-la-Chapelle, de Düren, d'Eupen et de Juliers, 2° des groupes de Liége et de Verviers avec ceux de Cologne et de Düsseldorf, 3° du groupe de Verviers avec ceux de München-Gladbach et de Rheydt; fr. 2,50 dans les relations des groupes d'Anvers et de Bruxelles avec ceux de Cologne et de Düsseldorf. Communications entre les groupes téléphoniques d'Anvers, de Bruxelles, de Liége et de Verviers, d'une part, et des réseaux allemands de Francfort s/Main, de Höchst, de Hanau et d'Offenbach, d'autre part, par unité de conversation de 3 minutes : *communications non urgentes,* fr. 3,75; *communications urgentes,* fr. 11,25. *Téléphone néerlando-belge :* L'unité de durée des conversations téléphoniques ordinaires est fixée uniformément à 3 minutes, à partir du 1er Décembre 1898; les taxes d'abonnements sont établies comme il suit, par période mensuelle : 1° dans les relations de la zone limitrophe, jusqu'à une distance de 40 km à vol d'oiseau, fr. 37,50 en Belgique et fl. 18 dans les Pays-Bas pour un usage quotidien de 6 minutes; fr. 56,25 en Belgique et fl. 27 dans les Pays-Bas pour un usage quotidien de 9 minutes; pour toute distance supérieure à 40 km, fr. 90 en Belgique et fl. 43,50 dans les Pays-Bas pour tout usage quotidien de 6 minutes; fr. 135 en Belgique et fl. 65,25 dans les Pays-Bas pour tout usage quotidien de 9 minutes. *Téléphonie entre la Belgique et le Luxembourg :* Les taxes par unité de conversation ordinaire internationale (3 minutes) sont fixées comme il suit : fr. 1,25 dans les relations entre le Grand-Duché et les réseaux et groupes de la province de Luxembourg, à l'exception des réseaux rattachés à un groupe belge dont le centre principal se trouve dans une autre province (1re zone); fr. 2 pour toute distance au delà de la 1re zone jusqu'à 200 km (2e zone); fr. 2,50 pour toutes les autres distances (3e zone). Le tarif mensuel des conversations échangées sous le régime de l'abonnement est le suivant : *a*) par période quotidienne de 6 minutes consécutives, dans la 1re zone fr. 37,50, dans la 2e zone fr. 60, dans la 3e zone fr. 75; *b*) par période quotidienne de 9 minutes consécutives, dans la 1re zone fr. 56,25, dans la 2e zone fr. 90, dans la 3e zone fr. 112,50. — [21]) Dont fr. 344 pour avis téléphoniques. — [22]) A savoir : fr. 421 pour cartes payantes et fr. 400 pour abonnements aux communications du public avec les services établis dans les stations de chemin de fer. — [23]) A savoir : fr. 389.699 du service intérieur (dont fr. 40.747 pour abonnements et fr. 426 pour avis téléphoniques) et fr. 153.284 du service international, part belge (dont fr. 11.915 pour abonnements). — [24]) Cette somme se rapporte aux produits extraordinaires. — [25]) Chiffres approximatifs.

Bulgarie. — [1]) Les réseaux sont à fils simples ou à fils doubles. — [2]) Fils de fer et fils de bronze de 2 mm de diamètre. — [3]) Câble à 12 âmes formant 6 circuits métalliques, revêtu doublement de plomb. — [4]) Fils de fer de 4 mm de diamètre. — [5]) Fils de bronze de 2 et 3 mm de diamètre. — [6]) Dont 160 km servent simultanément pour les services télégraphique et téléphonique (système Van Rysselberghe) et 555 km sont destinés pour le même service mais n'ont été employés, pendant l'année 1898, que pour le service téléphonique. — [7]) A savoir : 16 km de fils de fer et 1472 km de fils de bronze (dont 338 km de 2 mm et 1134 km de 3 mm. — [8]) Le personnel est commun avec celui des télégraphes. — [9]) Aucun relevé n'en a été fait. — [10]) Y compris les recettes pour le transfert des postes à cause de changement de domicile des abonnés, postes supplémentaires, etc., ainsi que les taxes pour les invitations échangées entre non-abonnés pour se rendre à la guérite publique, à raison de 50 centimes par invitation. *Tarif d'abonnement :* fr. 150 par poste pour la première année et fr. 100 pour chaque année suivante. — [11]) La réunion des postes, télégraphes et téléphones ne permet pas d'établir les dépenses exclusivement afférentes au service téléphonique.

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Observations

Cochinchine, Cambodge et Bas-Laos. — [1]) Réseaux de Saïgon, Cholon, Cap et Pnompenh desservis par des fils de retour (circuit métallique). — [2]) Fils de fer de 3 mm, de 2 mm et fils de bronze de 1 mm. — [3]) Câble à 14 conducteurs et câble à 2 conducteurs sous gutta recouverte de plomb. — [4]) Fils d'acier de 2 mm. — [5]) Dont 109 gratuits (postes officiels). — [6]) Direction commune aux postes, télégraphes et téléphones. — [7]) Dames. — [8]) L'autre personnel est commun aux postes, télégraphes et téléphones. — [9]) Non compris les conversations entre abonnés principaux et abonnés secondaires et les conversations des réseaux du Cap et de Pnompenh, qui n'ont pu être comptées. — [10]) Abonnement annuel principal (abonné relié à une station centrale) fixé à 50 piastres. Abonnement annuel supplémentaire (abonnés reliés entre eux) fixé à 20 piastres. La piastre vaut environ fr. 2,50. — [11]) Le prix de la conversation de 3 minutes est fixé à 0,10 de piastre, soit environ fr. 0,25. — [12]) Conversion à raison de fr. 2,50 la piastre.

Colonies portugaises (Loanda). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer galvanisé de 4 mm. — [3]) Dont 41 sont installés dans différents bureaux et établissements officiels. — [4]) La direction et l'exploitation du service téléphonique sont complètement confondues avec celles du service télégraphique. — [5]) Les chiffres des recettes et des dépenses ont été calculés d'après la moyenne des équivalents du franc en vigueur pour le service télégraphique pendant l'année 1898.

Colonies portugaises (Ile S. Thomé). — [1]) Fils simples avec retour par terre. — [2]) Fils de fer galvanisé de 2 mm et de cuivre dur de 1,5 mm. — [3]) Etablies dans les stations centrales. — [4]) Dont fr. 126 pour la vente de matériel aux abonnés. — [5]) Les chiffres des recettes et des dépenses ont été calculés d'après la moyenne des équivalents du franc en vigueur pour le service télégraphique international pendant l'année 1898. — [6]) Y inclus fr. 6204, montant de poteaux achetés pour l'établissement de nouvelles lignes.

Dahomey et dépendances. — [1]) Par suite de la fusion, le personnel du service postal et télégraphique assure le service téléphonique.

Danemark. — [1]) Les renseignements sur l'exploitation par l'Etat se rapportent à l'année budgétaire, qui va du 1er Avril 1898 au 31 Mars 1899, tandis que les renseignements sur l'exploitation des compagnies privées se rapportent à l'année astronomique. — [2]) Réseaux établis et exploités par des compagnies privées. — [3]) Fils de bronze de 2 à 4 mm. — [4]) Fils double de bronze de 3 mm pour la communication avec la Suède et de 4 mm pour celle avec l'Allemagne. — [5]) Outre les câbles sous-marins exclusivement destinés pour les correspondances téléphoniques, les conducteurs disponibles des câbles sous-marins des télégraphes sont employés pour les correspondances téléphoniques. — [6]) Personnel commun avec les télégraphes d'Etat. — [7]) Voir statistique des compagnies privées. — [8]) Dont 20.845 conversations internationales échangées avec l'Allemagne et la Suède, avec un produit de fr. 21.628. Unité de temps: 3 minutes. *Tarifs:* Les taxes du trafic *intérieur* varient, suivant les distances, de fr. 1 à fr. 2,80. Pendant les heures du matin et celles du soir et aux jours de fête pendant toutes les heures de la journée, elles sont réduites à fr. 0,70 à fr. 1. Les taxes du trafic *international* sont les suivantes : avec la Suède fr. 2,08 à 4,86, suivant les distances; avec l'Allemagne fr. 3 à 4. — [9]) Les abonnés sont desservis par des fils simples, excepté à Copenhague, où ils sont desservis par des fils doubles. — [10]) Fils de bronze de 1,25—2,5 mm et fils d'acier de 2,79—3,55—4,31 mm. — [11]) Câbles à isolation de papier et de l'air, protégés par du plomb et des caissons en ciment. — [12]) Dont 125 à titre permanent; leur salaire est de fr. 35—85—104 par mois en province et de fr. 155—208 à Copenhague; les ouvriers à titre temporaire ont un salaire journalier de fr. 3,47—4—7. — [13]) A savoir : 746 dames et 76 hommes. — [14]) *Tarifs:* Les abonnements à Copenhague sont ordinairement fixés à fr. 208 par an, tandis qu'ils varient entre fr. 35 et 139 en province. Lorsque les conversations doivent emprunter les circuits interurbains, il est perçu un supplément pour chaque conversation.

Espagne. — [1]) Les réseaux exploités par l'Etat ne servent qu'au service officiel. Accidentellement, il est établi, par les soins du Corps des télégraphes, des communications téléphoniques à longue distance entre Madrid, Saint-Sébastien, Saint-Idefonse, etc., pour relier la capitale avec la résidence de la Cour, d'ordinaire pendant les excursions d'été ou la saison des bains. Aussi, mais plus rarement, entre Madrid et d'autres endroits à l'occasion de quelque événement d'importance et pour les besoins du Gouvernement. A part les réseaux urbains et interurbains, il existe des circuits indépendants établis et exploités par des particuliers pour la communication entre deux immeubles d'un même propriétaire ou fabricant, soit dans les villes, soit dans la campagne. Ces circuits à fils simples en acier ou en cuivre dur étaient en 1898 au nombre de 783 avec 1555 postes, et leur développement de fils de 3505 km. — [2]) Redevances au profit de l'Etat, à savoir : fr. 52.941 du „Crédit Mercantil" (société exploitant le réseau interurbain nommé de la zone N.-E. de l'Espagne), fr. 587.018 des compagnies urbaines et fr. 17.921 des propriétaires des circuits particuliers. — [3]) Les compagnies exploitant la téléphonie urbaine sont au nombre de 32, et leurs réseaux les plus importants sont ceux de Madrid et de Barcelone.

France. — [1]) Personnel de l'Administration centrale des postes et des télégraphes, exclusivement affecté au service téléphonique. — [2]) Personnel des Administrations départementales, exclusivement affecté au service téléphonique.

Grande-Bretagne et Irlande. — [1]) Année financière du 1er Avril 1898 au 31 Mars 1899. — [2]) Fils de cuivre d'un poids de 100, 150, 200, 300, 400, 600 et 800 l. a. par mille. — [3]) La longueur des circuits internationaux est de 196 km, à savoir : 117 km de lignes aériennes et 79 km de câbles sous-marins. — [4]) Câbles à plusieurs fils de cuivre d'un poids de 40 à 150 l. a. par mille. — [5]) Câbles à 4 fils, chaque fil pesant 160 l. a. et couvert de 300 l. a. de gutta-percha par mille nau-

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Observations

tique. — [6]) Longueur des circuits métalliques. — [7]) Aucun relevé n'a été fait des communications demandées par les abonnés. — [8]) Y compris les conversations tenues par les abonnés aux lignes interurbaines. Chaque conversation interurbaine compte pour une unité, indépendamment de sa durée. — [9]) Ne concerne que les conversations urbaines entre cabines publiques et abonnés (V. *b.*). — [10]) Y compris les taxes terminales du Post Office.

Grèce. — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils doubles. — [2]) Fils bimétalliques de 1,5 et 2 mm de diamètre. — [3]) La direction est confondue dans celle des postes et des télégraphes; deux fonctionnaires de la Direction générale s'occupent uniquement du téléphone. — [4]) Ouvriers employés à titre temporaire, à fr. 3 à 4 par jour. — [5]) Hommes appartenant aussi au personnel des télégraphes. — [6]) Chiffre calculé d'après la moyenne journalière. — [7]) *Tarifs:* Les prix d'abonnement pour les réseaux urbains sont de 150 à 200 drachmes par an; pour communication par les circuits interurbains, 200 drachmes de plus. La drachme vaut environ fr. 1.60. Les installations sont aux frais de l'Etat. — [8]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Hongrie. — [1]) Les abonnés sont desservis par des fils simples ou par des fils doubles. — [2]) Fils d'acier de 1,8 mm de diamètre. — [3]) Fils de fer de 5 ou de 3 mm de diamètre, fils d'acier de 1,8 mm ou fils de bronze de 2 mm. — [4]) Fils de bronze de 2 mm. — [5]) Lignes aériennes. — [6]) Dont 306 postes servant en même temps de cabines publiques. — [7]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, on ne peut indiquer séparément le nombre des agents affectés au service téléphonique. — [8]) Unité de temps: 3 ou 5 minutes. Il y a été téléphoné en outre 112.518 télégrammes, qui sont compris dans la statistique télégraphique. — [9]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 57 et 58. — [10]) Les postes, télégraphes et téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées. — [11]) Dames.

Indes britanniques. — [1]) Année financière du 1er Avril 1898 au 31 Mars 1899. — [2]) En outre, il existe 374 communications particulières dans 73 localités. — [3]) Il n'y a pas de personnel spécial pour le service téléphonique. — [4]) Ces renseignements font défaut. — [5]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, pages 93 et suivantes. — [6]) Il n'y a pas de compte spécial pour le téléphone. — [7]) Année financière finissant le 31 Décembre 1898. — [8]) Réseaux de Ahmedabad, Bombay et Karachi, exploités par la „Bombay Telephone C°"; réseau de Calcutta-Howrah, exploité par le „Bengal Telephone C°", et réseaux de Madras, Moulmein et Rangoon, exploités par la „Oriental Telephone and Electric C°". Ces deux dernières sociétés n'ont pas fourni de renseignements, sauf en ce qui concerne les stations et postes. — [9]) Non compris 115 postes de communications particulières avec 230 postes de la „Bengal Telephone C°" ni 62 communications particulières avec 84 postes de la „Oriental Telephone and Electric C°". — [10]) Dont 11 dames. — [11]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1898, page 179. — [12]) Y compris fr. 12.483 payés par la „Bombay Telephone C°" au Gouvernement des Indes comme régale.

Indes néerlandaises. — [1]) Douze compagnies, dont deux exploitent seulement des réseaux interurbains. Non compris trois compagnies qui n'ont pas fourni des renseignements. Voir aussi observation 8. — [2]) La plupart des réseaux sont à fils simples. A Batavia, un fil de cuivre forme le circuit métallique afin d'éviter les influences désavantageuses des courants de la Compagnie du tramway électrique. — [3]) Fils d'acier de 2,2, 2,5, 3, 3,5 et 4 mm de diamètre. — [4]) Fils de fer galvanisé de 4 mm de diamètre. — [5]) La plupart des ouvriers sont employés à titre permanent; ils sont payés de fr. 10 à 40 par mois. Ceux de la Compagnie des chemins de fer de Deli touchent fr. 0,72 à 1,45 par jour. En outre, ils sont logés par la Compagnie et leur traitement médical est gratuit. — [6]) La plupart sont des hommes, dont 21 indigènes. — [7]) Dont 1.984.597 de la Compagnie téléphonique indo-néerlandaise, qui exploite les réseaux de Batavia, Semarang, Buitenzorg et Soerabaja. — [8]) *Tarifs et renseignements généraux:* I. Compagnie „Telephone Intercommunaal". Année budgétaire Juillet 1898—Juin 1899. Taxes interurbaines variant de fr. 2,40 à fr. 12, selon les distances des divers bureaux, pour une conversation de 3 minutes. Conversations „urgentes" admises au double du prix ordinaire. Switchboard, système particulier à montage en dérivation (branching) des différents bureaux. Annonciateurs avec résistance de 1000 ohms combinés avec graduateurs de 1000 ohms aux bureaux intermédiaires, avec armature en fer doux et relais à trompette électrique. Annonciateurs fin de conversation de 600 et 1000 ohms, avec armature en fer doux (système de la Compagnie Bell Téléphone d'Anvers). Microphone Solid Back, avec bobine d'induction Hayes, dont circuit primaire de 0,5 ohm, et circuit secondaire de 14 ohms. Pile „Fuller bichromate", appel de pile sur la ligne, appel d'induction magnétique des abonnés. — II. Compagnie „Téléphone Vorstenlanden". Taxe interurbaine: fr. 0,50 par conversation de 3 minutes. Taxe urbaine: prix d'abonnement, fr. 20 par mois dans les villes, au dehors fr. 30 jusqu'à une distance de 8 km, avec une taxe supplémentaire de fr. 1,50 par kilomètre au delà. Microphones Berliner, à l'exception de quelques Hunning, Ericson et Mix-Genest, qui seront remplacés par des Berliner. Appel d'induction magnétique. — III. Compagnie „Téléphone Pekalongan". Le prix d'abonnement est de fr. 20 par mois pour l'usage domestique et de fr. 30 pour les maisons commerciales. Taxes supplémentaires pour distances exceptionnelles: de 5 km fr. 10, de 5 à 15 km fr. 20 et au delà de 15 km fr. 30 par mois. Chaque poste supplémentaire, fr. 6 par mois. Microphones Berliner. Appel d'induction magnétique. — IV. Compagnie „Téléphone Cheribon". Le prix d'abonnement est de fr. 24 par mois pour l'usage domestique et de fr. 30 pour les maisons commerciales. Taxes supplémentaires pour distances exceptionnelles: de 5 paal (1 paal = 1,6 km) fr. 10, de 5 à 10 paal fr. 20 et chaque 5 paal de plus fr. 5. — V. Compagnie „Téléphone Intercommunaal Buitenzorg". Le circuit métallique est transformé en Switchboard sur les fils simples avec retour par terre des abonnés des deux compagnies „Téléphone des Indes néerlandaises" et „Téléphone

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Observations

Preanger". Le prix des conversations interurbaines est de fr. 2,40 pour Batavia-Buitenzorg et pour Buitenzorg-Soekaboemi et de fr. 4,80 pour Batavia-Soekaboemi. — VI. Compagnie „Téléphone Preanger". Prix d'abonnement: fr. 20 par mois pour les distances jusqu'à 3 km. Pour chaque kilomètre de plus, une surtaxe de fr. 1. Le prix d'abonnement d'un poste supplémentaire est de fr. 10. — VII. Compagnie „Téléphone Insulinde". Prix d'abonnement : pour les capitales de résidences fr. 20, pour les autres villes fr. 30 et pour les établissements d'agriculture fr. 50 par mois. — VIII. Compagnie „Téléphone Kraksaan". Le prix d'abonnement d'un premier poste est de fr. 28; pour chaque poste ultérieur, de fr. 20 par mois. Un solde défavorable est réglé par une contribution extraordinaire. Microphones Berliner. — IX. Compagnie „Téléphone Tegal". Prix d'abonnement: jusqu'à une distance de la station centrale de 9 km, fr. 20; de 9 à 25 km fr. 35, de 25 à 50 km. fr. 50 et au delà de 50 km fr. 60 par mois. — X. Compagnie „Téléphone Kediri". Prix d'abonnement: pour chaque poste, fr. 30; pour une distance excédant 3 km de la station centrale, fr. 50 par mois. — XI. „Compagnie du chemin de fer à Deli". Prix d'abonnement: pour les établissements d'agriculture, les maisons commerciales, pour une installation, fr. 60 par mois et fr. 40 pour chaque installation suivante; pour hôtels, fr. 80 pour la première installation et fr. 40 pour chaque installation suivante; pour l'usage domestique, fr. 30 par mois. — XII. „Compagnie téléphonique indo-néerlandaise". Prix d'abonnement: pour l'usage domestique, fr. 20 par mois, et pour les autres établissements, fr. 30; pour chaque installation suivante, fr. 20 par mois. — [9]) Vente de matériel rebuté. — [10]) Non compris les dépenses de 6 compagnies.

Japon. — [1]) Année financière du 1er Avril 1898 au 31 Mars 1899. — [2]) Réseaux de Tokio, Yokohama, Osaka, Kobé, Kioto et Nagoya. Les abonnés sont desservis par fils simples avec terre. — [3]) Fils de cuivre dur N° 17 B. W. G. — [4]) Câbles à isolation de papier vernis et recouverts de plomb. — [5]) Fils de cuivre dur N°s 8, 12 ou 14 B. W. G. — [6]) Dont 3 en préparation d'ouverture. — [7]) Direction générale des postes et télégraphes. — [8]) Dont 7 directeurs et 3 ingénieurs supérieurs. — [9]) Tous à titre permanent. — [10]) A savoir : 65 commis, 478 téléphonistes (dont 378 femmes) et 115 employés temporaires. — [11]) Non compris le nombre des conversations effectuées pour les télégrammes téléphonés. — [12]) La taxe d'une conversation (5 minutes) est fixée à fr. 0,25. — [13]) On perçoit fr. 0,125 par télégramme. Tous ces télégrammes sont transmis directement entre les abonnés et les bureaux télégraphiques. — [14]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 4 du 25 Avril 1894, page 98. — [15]) Conversation faite à raison de yen 0,40 pour un franc.

Luxembourg. — [1]) Tous les réseaux sont reliés entre eux; 30 sont en outre reliés par fil direct au bureau central de Luxembourg. — [2]) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 1,4 mm. — [3]) Fils aériens. — [4]) Fils de bronze phosphoreux d'un diamètre de 2 mm. — [5]) La réunion des services — postes, télégraphes et téléphones — ne permet pas de faire une distinction pour le personnel exclusivement attaché au service téléphonique. — [6]) Ce chiffre comprend le nombre des communications urbaines et celui des conversations interurbaines sujettes aux taxes réglementaires indiquées ci-après : 1° Communication demandée par un non-abonné avec un abonné, fr. 0,35; 2° abonné à non-abonné, fr. 0,50; 3° non-abonné à non-abonné appelé dans une cabine publique ou communale, fr. 0,70; 4° communication entre un poste dans un hôtel, restaurant, café, etc., à un non-abonné, que la communication soit demandée par l'hôtelier, un abonné quelconque ou un non-abonné, fr. 0,70; 5° abonné à préposé d'une cabine établie aux frais d'une commune, fr. 0,50; 6° non-abonné à préposé d'une cabine établie aux frais d'une commune, fr. 0,70. Ces taxes sont appliquées par conférence de 5 minutes; si les communications durent plus de 5 minutes, il sera perçu 35 centimes pour chaque durée de 5 minutes ou fraction de 5 minutes en plus. — [7]) 10 centimes par télégramme. Les copies des télégrammes sont remises par voie postale comme lettres ordinaires. — [8]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 62 et suivantes. — [9]) Le produit des conversations urbaines et le montant des taxes perçues pour les conversations interurbaines sont réunis en un seul chiffre (fr. 7421), vu que les taxes fixées pour les communications urbaines sont les mêmes que celles à percevoir du chef des communications interurbaines. — [10]) Frais de déplacement, vente de matériel, etc. — [11]) Les communications de réseau à réseau sont gratuites. — [12]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses pour le personnel ne peuvent pas être indiquées. — [13]) Entretien, extension et amélioration du réseau.

Natal. — [1]) Le personnel supérieur est commun avec celui des télégraphes. — [2]) Les abonnés payent une taxe fixe annuelle. — [3]) Pas sous le contrôle du Gouvernement jusqu'en Juillet 1897.

Nouvelle Galles du Sud. — [1]) La direction est confondue avec celle des télégraphes. — [2]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 98 et suivantes.

Pays-Bas. — [1]) Fils de 2,5 mm de diamètre. — [2]) Fils de 4 mm de diamètre. — [3]) Etablies dans les bureaux télégraphiques de l'Etat. — [4]) Tous les postes d'abonnés des réseaux urbains sont en communication avec les circuits interurbains. — [5]) La direction est confondue avec celle des télégraphes. — [6]) Dames. Le personnel est exclusivement affecté au service téléphonique interurbain. — [7]) Y compris le montant de l'achat des circuits intérieurs par l'Etat. — [8]) Réseaux d'Amsterdam, d'Arnhem et de Rotterdam. — [9]) Ces chiffres ne concernent que le réseau de Rotterdam. — [10]) A savoir: Amsterdam, 1112 km de fils aériens et 8579 km souterrains; Rotterdam, 595 km de fils aériens et 7571 km souterrains; Arnhem, en tout 2083 km. — [11]) Y compris 15 employés du réseau d'Arnhem dont la spécification n'est pas donnée. — [12]) A savoir: 20 réseaux de la Compagnie néerlandaise du téléphone Bell et 20 réseaux d'autres exploitations privées. Toutes ces exploitations n'ont pu fournir d'autres données que celles qui figurent ci-après. — [13]) Non compris les lignes et le personnel de la Compagnie néerlandaise du téléphone Bell, cette Compagnie n'ayant pas fourni de renseignements à ce sujet. — [14]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 65 et 66.

Statistique des communications téléphoniques, année 1898

Observations

Roumanie. — [1]) Année financière du 1er Avril 1898 au 31 Mars 1899. — [2]) Circuit métallique. — [3]) Dont 7 circuits interurbains à fils doubles servant à la téléphonie du système „Van Rysselberghe" d'une longueur de lignes de 1080 km et d'un développement de fils de 2160 km. — [4]) En outre, il existe 303 circuits interurbains exploités par les départements (296 à fils simples et 7 à fils doubles) d'une longueur de lignes de 2227 km et d'un développement de fils de 2887 km, ainsi que 35 circuits privés (28 à fils simples et 7 à fils doubles) d'une longueur de lignes de 122 km et d'un développement de fils de 436 km. — [5]) Dont 28 stations centrales et 153 cabines publiques entretenues par les départements et installées dans les locaux des mairies des communes urbaines. — [6]) La direction centrale est confondue avec celle des télégraphes. — [7]) Le personnel des lignes télégraphiques et des ouvriers temporaires prêtent leur concours au service téléphonique. — [8]) 25 dames et 3 hommes. — [9]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir statistique de 1895, *Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897. — [10]) Les postes, les télégraphes et les téléphones étant réunis, les dépenses afférentes aux téléphones ne peuvent pas être indiquées.

Russie. — [1]) La direction centrale est confondue avec la Direction générale des postes et des télégraphes. — [2]) Compris dans le produit des abonnements urbains (fr. 3.971.044).

Sénégal. — [1]) Le personnel des postes et des télégraphes assure l'installation, l'exploitation et l'entretien des postes téléphoniques. — [2]) Les installations sont faites aux frais des abonnés.

Suède. — [1]) Pour les réseaux urbains, les fils employés sont de bronze silicieux, généralement de 1 mm de diamètre, et de fer de 3 ou 4 mm de diamètre. Les câbles employés pour les lignes souterraines sont du système Felten au papier et à l'air, de 50 à 250 fils doubles. — [2]) Une partie considérable des fils téléphoniques sont mis sur des lignes télégraphiques. — [3]) Les circuits interurbains sont de cuivre dur ou de bronze phosphorique ou silicieux de 2, 2,5, 2,7, 3, 3,3 ou 4,5 mm et de fer de 3 ou 4 mm de diamètre. — [4]) 3044 km sont à fils simples et 36.114 km à fils doubles. — [5]) Dont 264 postes sont ouverts pour le public comme cabines publiques. — [6]) La direction est confondue avec celle des télégraphes. — [7]) Personnel commun aux deux services télégraphique et téléphonique. — [8]) 700 en hiver et 1000 en été. Y compris les chefs d'équipe, les monteurs et les facteurs, pour lesquels aucune statistique spéciale n'a été établie. — [9]) La plupart des télégraphistes sont des dames. — [10]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 68 et suivantes. — [11]) Principalement pour des matériaux vendus. — [12]) En outre, fr. 1.285.090 de frais d'exploitation proprement dits et fr. 70.961 d'indemnité pour l'exploitation commune sur des lignes privées. — [13]) Dont 2 dans des villes. — [14]) Dont 5 dans des villes. — [15]) Il n'existe pas de données à ce sujet.

Suisse. — [1]) Fils simples pour les lignes aériennes, fils doubles pour les lignes souterraines. — [2]) Ce chiffre représente la longueur totale des lignes de câbles; la longueur totale des câbles même est de 568 km. — [3]) Ordinairement fils de bronze de 1,25 et 1,5 mm. — [4]) Câbles à isolation de papier, armés de fils d'acier, de 27, 54, 104 et 212 âmes doubles. — [5]) Fils de bronze de 2 et 3 mm. — [6]) Fils aériens de bronze de 3, 4 et 5 mm. — [7]) La longueur des lignes interurbaines et internationales est comprise dans l'état des réseaux urbains (I. *b.*). — [8]) Représentant une longueur de fils de 25.275 km (les lacets comptés à double). — [9]) Y compris les stations communales. — [10]) La direction centrale des téléphones est confondue avec celle des télégraphes. — [11]) En outre, 39 télégraphistes surveillent aussi le service téléphonique. — [12]) A savoir: 320 à titre permanent et 160 à titre temporaire; ils sont payés de fr. 3,50 à 7,50 par jour. — [13]) Non compris 463 téléphonistes qui exercent encore une autre profession. — [14]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, pages 70 et suivantes. — [15]) La recette (surtaxes) pour les télégrammes téléphonés et pour les phonogrammes, s'élevant à fr. 24.881, se trouve comprise dans le produit des télégrammes (voir statistique télégraphique). — [16]) Non compris l'augmentation de l'inventaire de fr. 827.439. — [17]) Y compris fr. 468.823, intérêts du compte de construction et de l'inventaire, plus fr. 803.591, amortissement du compte de construction.

Tunisie. — [1]) Réseaux à simples fils sauf quelques exceptions. — [2]) Fils de bronze silicieux de 11/10 mm. — [3]) Fils de cuivre de 2 et 2,5 mm, de fer de 3 et 4 mm. — [4]) Dont 474 km, communes avec des lignes télégraphiques. — [5]) Câbles télégraphiques. — [6]) Dont 361 km de fils télégraphiques utilisés simultanément. — [7]) Dans des câbles télégraphiques. — [8]) Le service téléphonique étant réuni à celui des postes et télégraphes, il n'est pas possible de fournir ces renseignements. — [9]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir *Journal télégraphique* N° 3 du 25 Mars 1894, page 75.

Victoria. — [1]) Doubles fils pour les réseaux de Geelong et Warrnambool et fils simples pour les autres réseaux. — [2]) Fils de cuivre dur de 1,65 mm de diamètre. Dans les statistiques antérieures, le Département des chemins de fer avait compris dans la longueur totale de ses lignes 1562 km employées pour le système de signaux par téléphone ou bloc signal, sur le même fil. Ces lignes ont été omises dans la présente statistique. Une grande partie des fils dans les rues sont en câbles aériens. — [3]) Câbles isolés au moyen de coton et de paraffine, enfouis dans des tranchées remplies de sable. — [4]) Fils de cuivre dur de 1,65 et 2,65 mm de diamètre sur des poteaux télégraphiques. — [5]) En outre, il existe 219 lignes privées non reliées aux stations centrales. — [6]) Sous la direction du „Deputy Postmaster General". Les ingénieurs du télégraphe contrôlent toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques. — [7]) Dont 10 hommes. — [8]) Femmes. — [9]) Aucun relevé n'en a été fait. — [10]) Pour renseignements concernant les tarifs, voir statistique de 1895 (*Journal télégraphique* N° 8 du 25 Août 1897) avec les modifications suivantes pour le réseau de Melbourne, qui sont entrées en vigueur dès le 1er Octobre 1897: abonnement annuel pour bureaux et usines, fr. 225, et pour résidences, fr. 125.